

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
JEUDI 16 MARS 2023**



Accusé de réception en préfecture  
094-269400123-20230316-2023-001b-DE  
Date de télétransmission : 29/03/2023  
Date de réception préfecture : 29/03/2023

## Table des matières

PREAMBULE .....	3
I- PRESENTATION DU CCAS .....	7
II- LE BUDGET DU CCAS – BILAN FINANCIER 2022.....	8
A- Les dépenses de fonctionnement.....	8
B- Les recettes de fonctionnement .....	9
C- Les dépenses d'investissement .....	10
D- Les recettes d'investissement .....	10
III- LE PERSONNEL DU CCAS .....	10
IV- LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023 .....	11
V- LES PREVISIONS BUDGETAIRES 2023 .....	13
A- En section de fonctionnement .....	13
B- En section d'investissement .....	14

## PREAMBULE

La loi NOTRe, promulguée le 7 avril 2015, a modifié les modalités de présentation du débat d'orientation budgétaire des CCAS.

Désormais dans les CCAS des communes de plus de 3 500 habitants, le débat d'orientation budgétaire doit s'appuyer sur un rapport d'orientation budgétaire qui sera porté à la connaissance des administrateurs dans les deux mois précédant le vote du budget.

Il devra en outre être pris acte de ce débat par une délibération spécifique. Dans un souci de transparence constante, il est primordial de donner à l'ensemble des administrateurs une vision précise des finances et débattre des orientations poursuivies par le CCAS.

La présentation de ce rapport d'orientation budgétaire constitue aussi une réelle opportunité d'affirmer avec force la poursuite des engagements du Président du CCAS et du Conseil d'Administration et de présenter les moyens de financer la politique sociale locale qu'ils souhaitent impulser.

### **A- LE CONTENU DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (ROB)**

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le ROB doit porter sur les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. En outre, pour les CCAS des communes de plus de 10 000 habitants, le ROB doit présenter également la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs, notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses du personnel des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Ce rapport donne lieu à un Débat d'Orientations Budgétaires dont il est pris acte par une délibération spécifique qui donne lieu à un vote du Conseil d'Administration.

### **B- TRANSMISSION ET PUBLICATION**

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le ROB doit être transmis au préfet du département et au président de l'EPCI dont la commune est membre. Les informations figurant dans le ROB doivent, par ailleurs, faire l'objet d'une publication par tous moyens.

Le vote du budget primitif 2023 du CCAS sera voté lors de la séance du Conseil d'Administration du CCAS du 4 avril 2023.

## **I- LE CONTEXTE ECONOMIQUE SOCIAL ET FINANCIER**

### **A- Le contexte économique sur le plan international**

Après avoir subi les effets de la crise sanitaire, L'économie mondiale a été durement touchée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La croissance économique mondiale a fortement ralenti au deuxième trimestre 2022 et, dans de nombreuses économies, les indicateurs indiquent à présent une période prolongée de croissance modérée.

- La guerre a entraîné une hausse substantielle des prix de l'énergie et de l'alimentation, aggravant nettement les tensions inflationnistes à un moment où le coût de la vie progressait déjà rapidement dans tous les pays.

Accusé de réception en préfecture  
4-269400123-20230316-2023-001b-DE  
Date de télétransmission : 29/03/2023  
Date de réception préfecture : 29/03/2023

- La croissance mondiale devrait décélérer pour passer de 3 % en 2022 à 2 ¼ pour cent en 2023, un rythme bien inférieur aux prévisions d'avant la guerre. En 2023, le revenu réel mondial pourrait être d'environ 2 800 milliards USD inférieur à ce qui était prévu il y a un an (soit un recul légèrement supérieur à 2 % du PIB à PPA).
- La croissance annuelle du PIB en 2023 devrait ainsi ralentir fortement à 0,5% aux États-Unis et à 0,25% dans la zone euro, avec des risques de baisse de la production dans plusieurs économies européennes durant les mois d'hiver.
- L'inflation s'est généralisée dans bon nombre d'économies. Le durcissement de la politique monétaire et la diminution des goulets d'étranglement au niveau de l'offre devraient modérer les tensions inflationnistes l'an prochain, mais la flambée des prix de l'énergie et le renchérissement des coûts de main-d'œuvre devraient limiter ce ralentissement.

## B- Le contexte économique et social en France

En 2021, la France a été le grand pays européen où l'activité a le plus vite rattrapé son niveau d'avant la crise sanitaire. L'invasion russe en Ukraine a assombri les perspectives économiques, en entraînant une forte hausse des prix des matières premières, un rebond des tensions d'approvisionnement et une augmentation de l'incertitude.

En 2022, l'économie française reste toutefois portée par le retour vers la normale des secteurs touchés par la crise sanitaire : en moyenne annuelle, l'investissement et la consommation restent dynamiques, et les créations d'emplois sont élevées.

En 2023, l'activité serait principalement soutenue par la consommation des ménages, grâce aux mesures en faveur du pouvoir d'achat et à une légère baisse du taux d'épargne. L'inflation, contenue par le bouclier tarifaire, amorcerait une décrue : elle s'établirait à +4,2 % en moyenne annuelle 2023 après +5,3 % en 2022. Le pouvoir d'achat des ménages serait préservé en 2022 et augmenterait de 0,9 % en 2023.

Malgré un contexte incertain, le rétablissement des finances publiques se poursuit tout en préservant le potentiel de croissance de la France et en protégeant les ménages et les entreprises face à la hausse des prix : l'objectif de solde public est maintenu à -5,0 % en 2022 comme en 2023.

C'est dans ce contexte, que le CCAS souhaite préserver l'intégralité des aides ou actions proposées aux habitants de la commune et ainsi poursuivre ses actions tout en préservant la qualité de service pour ses usagers.

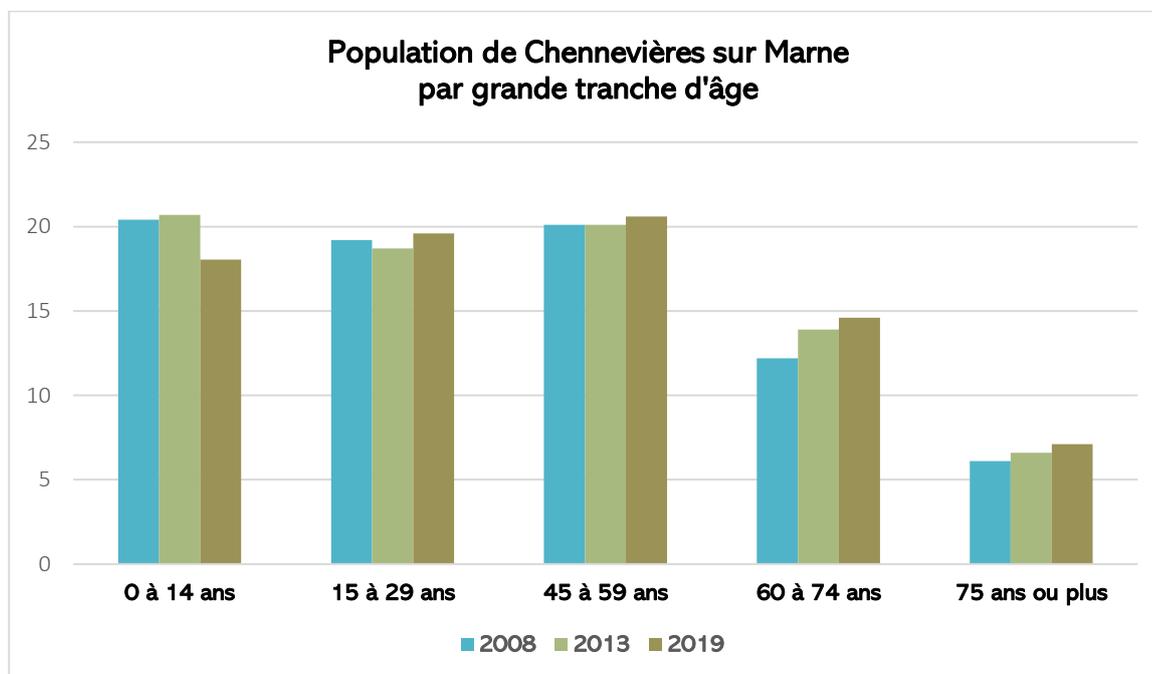
## C- DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DE CHENNEVIERES SUR MARNE

### POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2008	%	2013	%	2019	%
<b>Ensemble</b>	<b>17 698</b>	<b>100,0</b>	<b>18 134</b>	<b>100,0</b>	<b>18 039</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	3 617	20,4	3 751	20,7	3 561	19,7
15 à 29 ans	3 390	19,2	3 382	18,7	3 315	18,4

184  
 Date de réception en préfecture  
 094-269400123-20230316-2023-001b-DE  
 Date de télétransmission : 29/03/2023  
 Date de réception préfecture : 29/03/2023

30 à 44 ans	3 903	22,1	3 633	20,0	3 534	19,6
45 à 59 ans	3 560	20,1	3 646	20,1	3 719	20,6
60 à 74 ans	2 154	12,2	2 518	13,9	2 629	14,6
75 ans ou plus	1 073	6,1	1 204	6,6	1 282	7,1



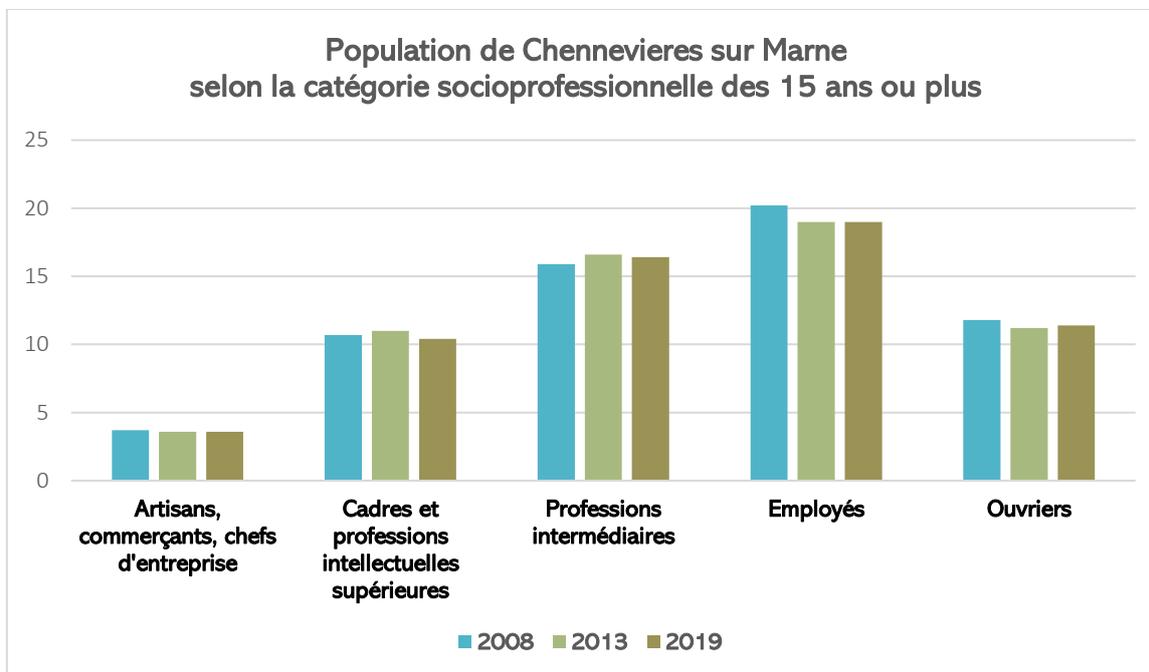
- Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

### POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle						
	2008	%	2013	%	2019	%
<b>Ensemble</b>	<b>14 083</b>	<b>100,0</b>	<b>14 377</b>	<b>100,0</b>	<b>14 476</b>	<b>100,0</b>
Agriculteurs exploitants	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	515	3,7	517	3,6	518	3,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 503	10,7	1 575	11,0	1 505	10,4
Professions intermédiaires	2 233	15,9	2 386	16,6	2 378	16,4
Employés	2 842	20,2	2 728	19,0	2 746	19,0
Ouvriers	1 667	11,8	1 606	11,2	1 652	11,4

Accusé de réception en préfecture  
094-269400123-20230316-2023-001b-DE  
Date de télétransmission : 29/03/2023  
Date de réception préfecture : 29/03/2023

Retraités	2 897	20,6	3 232	22,5	3 141	21,7
Autres personnes sans activité professionnelle	2 426	17,2	2 333	16,2	2 536	17,5



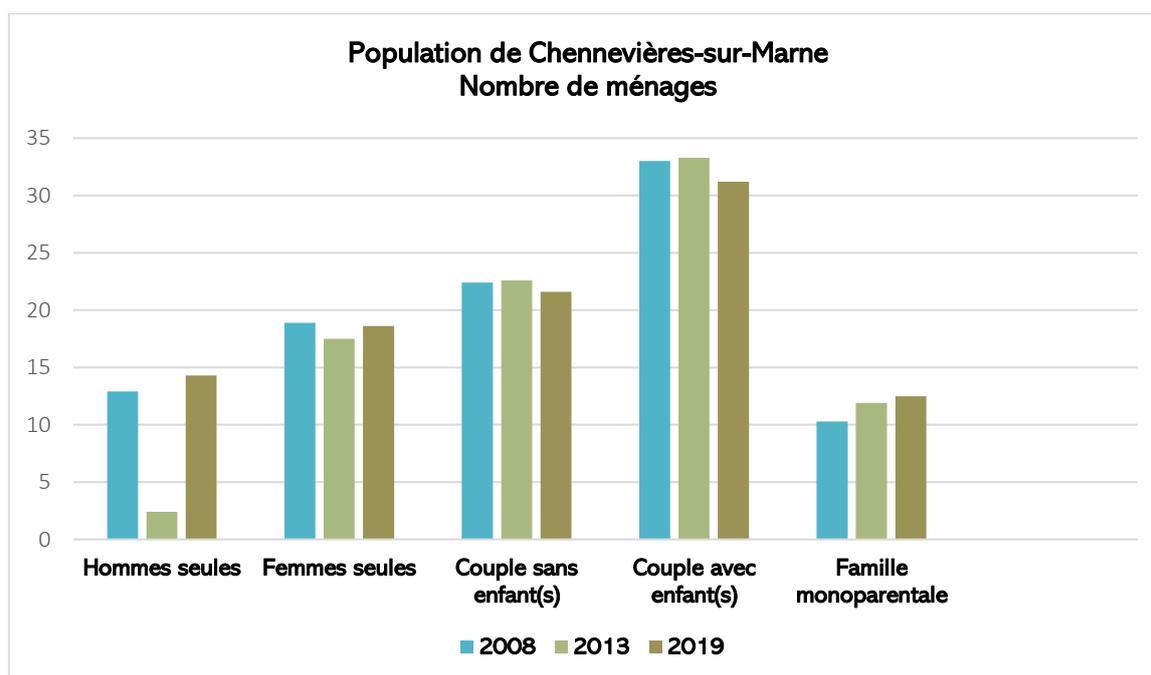
• Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

### FAM T1 - Ménages selon leur composition

FAM T1 - Ménages selon leur composition									
	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2008	%	2013	%	2019	%	2008	2013	2019
<b>Ensemble</b>	7 137	100,0	7 186	100,0	7 370	100,0	17 655	18 067	17 967
<b>Ménages d'une personne</b>	2 268	31,8	2 107	29,3	2 423	32,9	2 268	2 107	2 423
Hommes seuls	920	12,9	848	11,8	1 055	14,3	920	848	1 055
Femmes seules	1 348	18,9	1 259	17,5	1 368	18,6	1 348	1 259	1 368
<b>Autres ménages sans famille</b>	182	2,5	209	2,9	133	1,8	447	518	293

Accusé de réception en préfecture  
094-269400123-20230316-2023-001b-DE  
Date de télétransmission : 29/03/2023  
Date de réception préfecture : 29/03/2023

Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	4 687	65,7	4 870	67,8	4 813	65,3	14 940	15 443	15 251
Un couple sans enfant	1 596	22,4	1 623	22,6	1 591	21,6	3 361	3 400	3 310
Un couple avec enfant(s)	2 355	33,0	2 393	33,3	2 303	31,2	9 395	9 727	9 318
Une famille monoparentale	737	10,3	854	11,9	920	12,5	2 184	2 316	2 623



- Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

## I- PRESENTATION DU CCAS

Le CCAS est un établissement public administratif communal dont l'organisation, le fonctionnement et les compétences sont régis par des textes législatifs et réglementaires codifiés dans le Code de l'Action Sociale et des Familles. Il possède son autonomie financière, un budget et son personnel propre.

Le CCAS est chargé de mettre en œuvre la politique sociale municipale en coordination avec les institutions publiques et privées et en direction de la population de la commune.

Accusé de réception en préfecture  
094-269400123-20230316-2023-001b-DE  
Date de télétransmission : 29/03/2023  
Date de réception préfecture : 29/03/2023

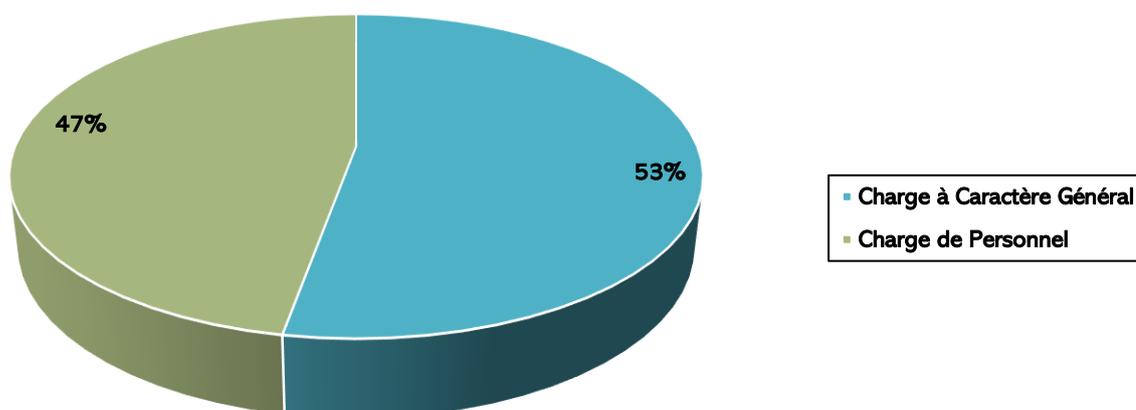
## II- LE BUDGET DU CCAS – BILAN FINANCIER 2022

### A- Les dépenses de fonctionnement

En 2022, les dépenses se sont élevées à 692 568,83 € pour une prévision de 842 956,00 € ce qui correspond à 82% d'exécution du budget. Les dépenses sont inférieures à celles de l'année 2021 (-3%). Les principales dépenses pour les deux dernières années sont réparties de la manière suivante :

Dépense	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Commentaire
011.Charge à caractère général	429 375,61 €	354 709,44 €	En ▼ par rapport à 2021, car moins de dépenses que prévu sur le séjour étranger (de nombreuses annulations), moins de dépenses sur le portage de repas et l'aide alimentaire (orientation vers epicerie solidaire)
012.Charge de personnel et frais et assimilés	283 706,64 €	326 692,70 €	En ↗ beaucoup de départ et d'arrivée au CCAS + revalorisation du point d'indice
65.Autres charges de gestion courante	1 044,40 €	3 422,00 €	En ↗ car il n'y a des remboursements à faire suite annulation sortie ...
67.Charges exceptionnelles	471,14 €	831,31 €	En ↗ car des remboursements sorties culturelles
042.Opération d'ordre	2 242,49 €	6 913,38 €	En ↗ car c'est dû aux amortissements de l'épicerie
<b>Total</b>	<b>716 840,26 €</b>	<b>692 568,83 €</b>	
<b>Evolution</b>	<b>- 3%</b>		

**Répartition des dépenses de fonctionnement en 2022**



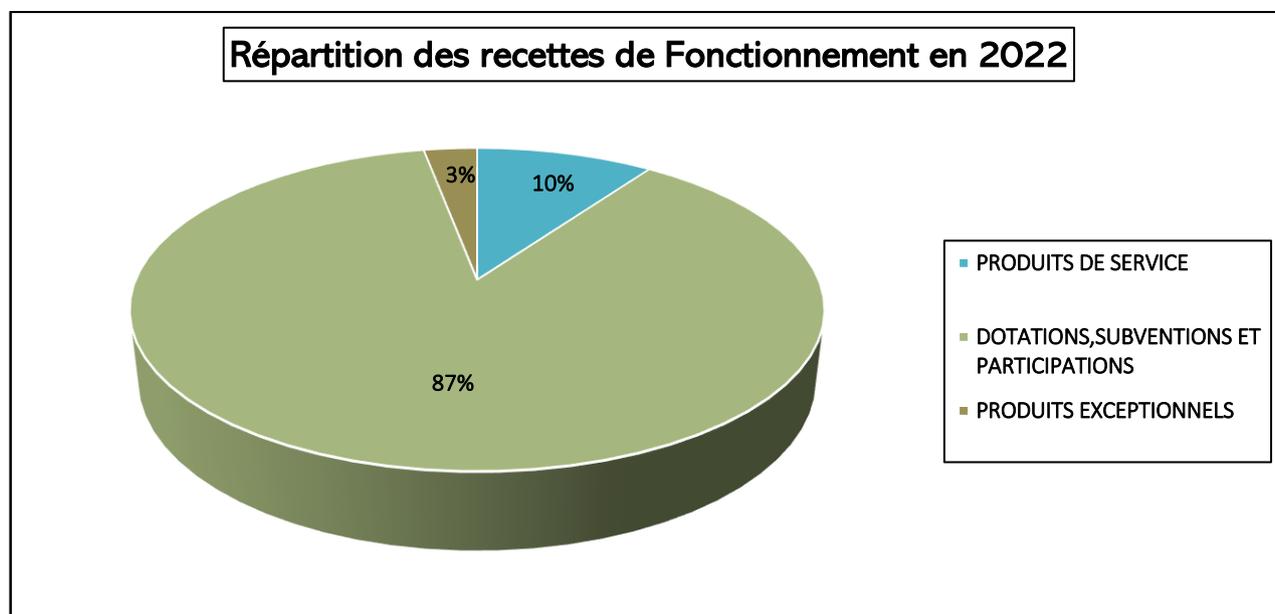
**Dans l'ensemble, les dépenses ont été maîtrisées en 2022.**

Accusé de réception en préfecture  
094-269400123-20230316-2023-001b-DE  
Date de télétransmission : 29/03/2023  
Date de réception préfecture : 29/03/2023

## B- Les recettes de fonctionnement

En 2022, les recettes se sont élevées à 817 171,03 € pour une prévision de 842 956,00 € ce qui correspond à 97% d'exécution du budget. Les recettes sont inférieures à celles de l'année 2021 (-2,6%). Les principales recettes pour les deux dernières années sont réparties de la manière suivante :

Recette	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Commentaire
70- Produits de service	77 092,44 €	68 315,07 €	En ↘ car moins de recettes notamment sur le séjour étranger
74- Dotations, subventions et participation	610 088,57 €	605 497,30 €	En ↘ car moins de subvention perçues par le CCAS (subvention départementale)
77- Produits exceptionnels	34 628,42 €	20 567,26 €	En ↘ moins de remboursement dû aux hébergements d'urgence
012- Remboursement decharges syndicales	0,00 €	886,72 €	En ↗ car remboursement sécurité sociale
002- Excédent de fonctionnement	117 022,93 €	122 011,08 €	
<b>Total</b>	<b>838 832,36 €</b>	<b>817 277,43 €</b>	
<b>Evolution</b>		<b>- 2,6%</b>	



Les recettes de l'exercice 2022 sont légèrement inférieures à celles de l'exercice 2021 (- 2,6%) en raison, d'une légère baisse des encaissements liés aux animations et loisirs proposés par le CCAS

### LE RESULTAT D'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

Le budget de l'exercice 2022 fait apparaître un excédent de fonctionnement estimé à 124 602,20 €.

Accusé de réception en préfecture  
094-269400123-20230316-2023-001b-DE  
Date de télétransmission : 29/03/2023  
Date de réception préfecture : 29/03/2023

### C- Les dépenses d'investissement

En 2022, les dépenses se sont élevées à 5 120,00 € pour une prévision de 9 275,00 € ce qui correspond à 55% d'exécution du budget. Les dépenses sont inférieures à celles de l'année 2021 (+9,6%) en raison de l'achat de matériels pour l'épicerie solidaire. Les principales dépenses pour les deux dernières années sont réparties de la manière suivante :

Dépense	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Commentaire
21- Immobilisations corporelles	5 965,02 €	5 120,00 €	En ↘ par rapport à 2021 très peu d'achat de matériels
<b>Total</b>	<b>5 965,02 €</b>	<b>5 120,00 €</b>	
<b>Evolution</b>	<b>- 14%</b>		

### D- Les recettes d'investissement

En 2022, les recettes se sont élevées à 7 502,12 € pour une prévision de 9 275,00 € ce qui correspond 81% d'exécution du budget. Les recettes sont légèrement supérieures à celles de l'exercice 2021 (+16.5%) en raison du fait de l'amortissement du matériel de l'épicerie solidaire. Les principales recettes pour les deux dernières années sont réparties de la manière suivante :

Recette	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Commentaire
040- Opération d'ordre	2,242,49€	6,913,38€	En ↗ dû à l'amortissement du matériel de l'épicerie
10- Dotations, fonds divers et réserves	166,00 €	115,00 €	En ↘ car très peu d'achat de matériels
001- Excédent d'investissement	4 030,27 €	473,74 €	
<b>Total</b>	<b>6 438,76 €</b>	<b>7 502,12 €</b>	
<b>Evolution</b>	<b>+16.5%</b>		

### LE RESULTAT D'EXCEDENT D'INVESTISSEMENT

Le budget de l'exercice 2022 fait apparaître un excédent d'investissement estimé à **2 382,12 €**

### III- LE PERSONNEL DU CCAS

En 2022, les dépenses se sont élevées à 326 692,70 € pour une prévision de 350 000,00 € ce qui correspond à 93% d'exécution du budget. Les dépenses sont supérieures à celles de l'année 2022 (+14,7%) en raison de l'augmentation du point d'indice et des mouvements de personnel répartis

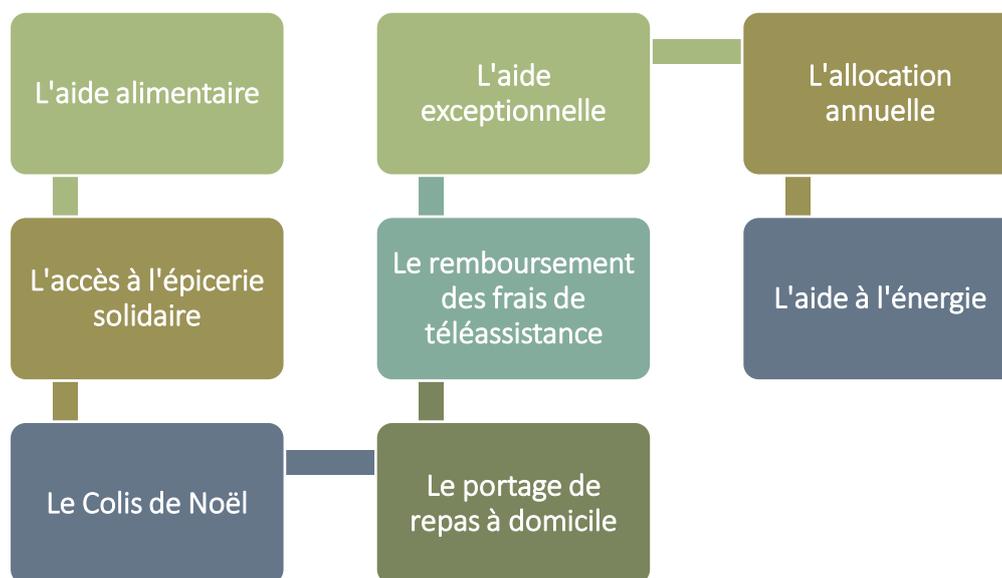
Accusé de réception en préfecture  
094-269400123-20230316-2023-001b-DE  
Date de réception préfecture : 29/03/2023

arrivée) qui sont intervenus cette année Etat du personnel au 31 décembre 2022 indiqué dans le tableau des effectifs suivants :

Grade	Catégorie	Effectif	Durée Hebdomadaire
Adjoint Administratif	C	2	Temps complet
Adjoint Administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	Temps complet
Adjoint Administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	3	Temps complet
Rédacteur stagiaire	B	1	Temps complet
<b>TOTAL</b>		<b>7</b>	

#### IV- LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Le Débat d'Orientation Budgétaire doit permettre à chacun des membres du CCAS d'échanger et de donner son avis non seulement sur le bilan financier de l'année passée, mais également sur les projets pour l'année à venir. Les actions que le CCAS souhaite proposer et mener en 2023 se situent toujours dans la prolongation de celles qui ont déjà eu lieu les années précédentes tout en tenant compte des besoins identifiés en 2022. Il est important également de rappeler que les aides octroyées par le CCAS font l'objet d'un examen attentif sur dossier. Cela a permis d'adopter une politique pertinente sur les aides délivrées aux personnes en difficultés en mettant en place notamment le règlement des aides sociales et facultatives qui proposent des aides plus adaptées aux besoins de la population. Les aides proposées par le CCAS en 2023 sont les suivantes :



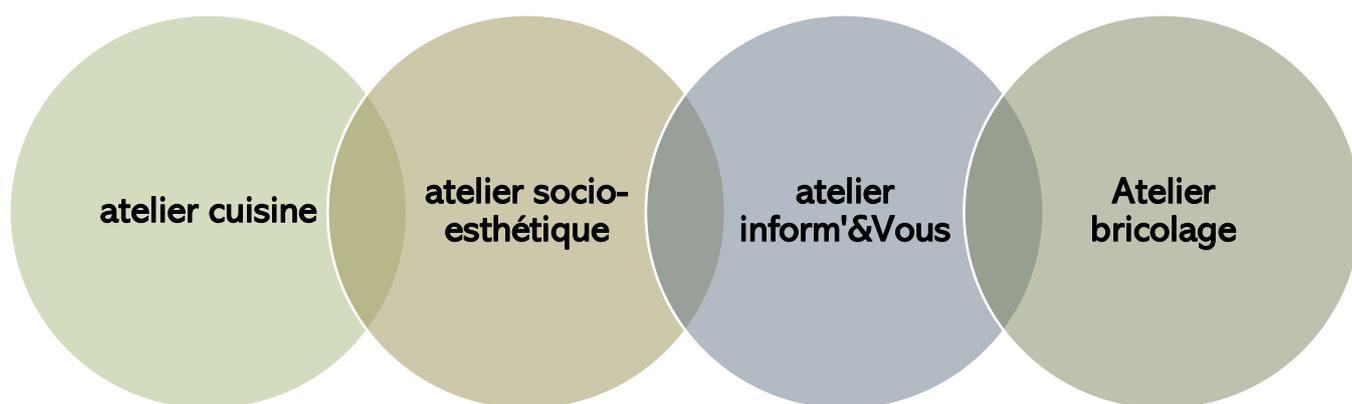
Accusé de réception en préfecture  
094-269400123-20230316-2023-001b-DE  
Date de télétransmission : 29/03/2023  
Date de réception préfecture : 29/03/2023

Parallèlement à cela, un projet sera mené en 2023 qui concernera la mise en place d'une navette à destination des seniors pour leur permettre de garder leur autonomie.

Les actions d'animations et de loisirs seront menées en 2023

Animations/Loisirs	Séjours	Actions de prévention	Lien social
<ul style="list-style-type: none"><li>• les sorties culturelles</li><li>• Le déjeuner dansant</li><li>• le CCAS fait sa rentrée</li><li>• Les animations dansantes</li><li>• Le banquet de fin d'année</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les séjours étrangers</li><li>• le séjour France</li><li>• le séjour participatif</li><li>• le séjour intergénérationnel</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les ateliers théâtre</li><li>• les ateliers art thérapie</li><li>• le forum d'informations et d'accès aux droits</li><li>• les permanences juridiques de l'ADIL du Val de Marne</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• les actions intergénérationnelles</li><li>• le déjeuner solidaire</li></ul>

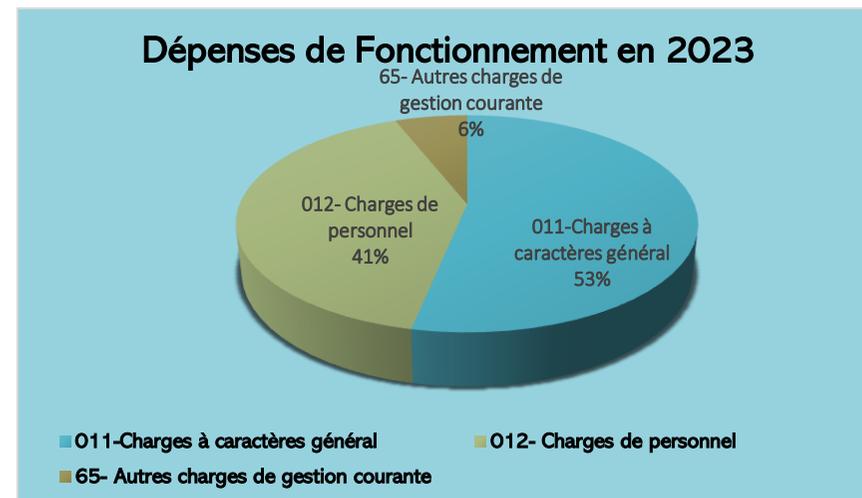
Les actions menées au sein de l'épicerie solidaire en faveur des bénéficiaires en 2023



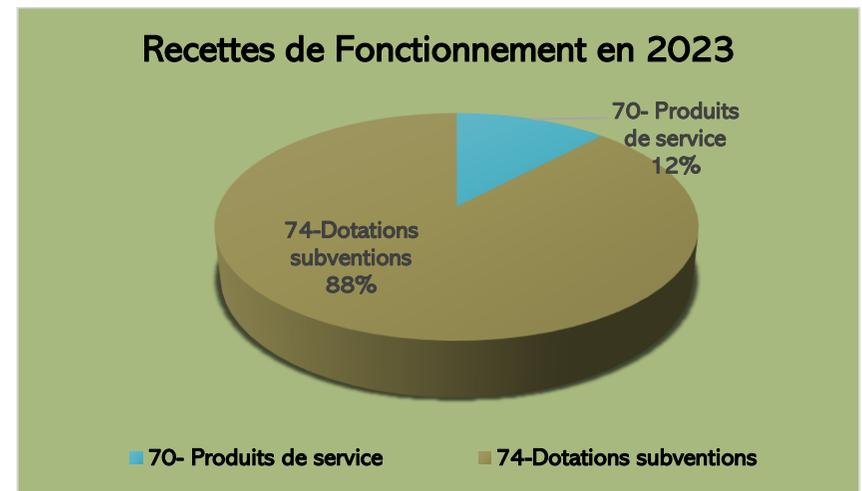
## V- LES PREVISIONS BUDGETAIRES 2023

### A- *En section de fonctionnement*

Dépense	BP 22	BP 23	% Total
011.Charges à caractère général	470 456,00 €	445 875,00 €	52,64%
012.Charges de personnel	350 200,00 €	341 225,00 €	40,29%
042.Opérations d'ordres entre section	8 600,00 €	8 600,00 €	1,02%
65.Autres charges de gestion courante	12 700,00 €	50 300,00 €	5,94%
67.Charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 000,00 €	0,12%
<b>Total</b>	<b>842 956,00 €</b>	<b>847 000,00 €</b>	<b>Evolution : 0,48%</b>



Recette	BP 22	BP 23	% Total
002.Résultat de fonctionnement reporté	122 011,08 €	124 708,60 €	14,72%
012.Remboursement sur charges	1 600,00 €	1 500,00 €	0,18%
70.Produits de services	89 000,00 €	85 500,00 €	10,09%
74.Dotations, subventions	609 600,00 €	622 200,00 €	73,46%
77.Produits exceptionnels	20 744,92 €	13 091,40 €	1,55%
<b>Total</b>	<b>842 956,00 €</b>	<b>847 000,00 €</b>	<b>Evolution : 0,48%</b>



**B- En section d'investissement**

Dépense	BP 22	BP 23	% Total
20.Immobilisations incorporelles	500,00 €	0,00 €	0,00%
21.Immobilisations corporelles	8 775,00 €	15 120,00 €	100,00%
<b>Total</b>	<b>9 275,00 €</b>	<b>15 120,00 €</b>	<b>Evolution : +63,02%</b>

Recette	BP 22	BP 23	% Total
001.Résultat d'investissement reporté	473,74 €	2 382,12 €	15,75%
040.Opérations d'ordre entre sections	8 600,00 €	8 600,00 €	56,88%
041.Amortissement matériels	0,00 €	3 900,00 €	25,79%
10.Dotations, fonds divers et réserves	201,26 €	237,88 €	1,57%
<b>Total</b>	<b>9 275,00 €</b>	<b>15 120,00 €</b>	<b>Evolution : +63,02%</b>

Accusé de réception en préfecture  
094-269400123-20230316-2023-001b-DE  
Date de télétransmission : 29/03/2023  
Date de réception préfecture : 29/03/2023